

JANVIER 2026

Communication

Chers collègues de l'UES SCC,

Nous vous présentons tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année.

Que 2026 puisse vous apporter tout ce que vous pouvez souhaiter mais avant tout une excellente santé pour Vous et vos proches. Voici quelques nouvelles en ce début d'année sur :

Les IK Vélos

Pour favoriser les transports dits « à mobilité douce » et à notre demande, la Direction a accepté de verser une allocation forfaitaire dénommée forfait mobilités durables. Depuis le 1^{er} janvier les indemnités kilométriques pour les vélos sont effectives. La saisie se fera dans un premier temps via une note de frais, le temps de mettre en place le module adéquat dans Connect RH. Le nombre des kilomètres effectués sera pris en compte via un déclaratif mensuel. Le remboursement sera calculé en prenant en compte un pourcentage du forfait Navigo (40,60 €) . Nous avons demandé à la Direction de communiquer sur les modalités de calcul des indemnités avec les critères retenus et sur le déclaratif requis.

le Handicap – un Projet d'Accord qui n'en finit pas

Une prochaine réunion se tiendra le 5 février avec les représentants de la Direction et deux membres du CSE dont notre élu, Michel Farvaque. La réunion a pour but de signer ou pas ce projet pour acter un accord/ La CFE-CGC Ce binôme en charge du dossier côté CSE a fait plusieurs propositions à la Direction qui visiblement ne sont pas retenues actuellement.

Nous travaillons toujours pour convaincre la Direction à mettre en place **un accord d'intéressement et un Plan d'Epargne Retraite COLlective (PERCO)**.

Nous souhaitons anticiper la prochaine Négociation Annuelle Collective (NAO) FY27 (1er avril 2026 - 31 mars 2027). N'hésitez pas à nous consulter, faire remonter vos questions ou vos remarques.

Solidairement,

Fatima **MARCHAND**
07 64 23 98 75
cfecgc.scc@gmail.com

Carole **NOYER**
06 61 13 81 79
<http://scc.fieci-cfecgc.org>

Vincent **RONGIER**
06 74 70 54 37